



La lettre *de l'automne*

Droit D'Vélo

Automne 2011 | N° 55

Association pour la défense des usagers de la bicyclette et la qualité de vie en ville dans le Douaisis

AGENDA

Octobre : campagne « Cyclistes, brillez ! »

Mercredis 12 octobre et 9 novembre, 15 à 17h : marquage de vélos, centre Social Faubourg d'Esquerchin, Douai

Samedi 26 novembre : AG de Droit d'Vélo, 15h Centre Social E.Andris, Douai, suivie d'un repas

Edito

Braderie : le jour où on peut flâner en ville

Chaque ville, chaque commune de notre région du Nord a sa braderie. Le plaisir de déambuler dans les rues, sans la crainte de se faire klaxonner, sans les odeurs de carburant, se savoure lentement.

Et s'il était là l'avenir des centres-villes ? Non pas dans l'absence de circulation automobile, mais un vrai partage de la voirie entre tous les usagers, des parents avec leurs enfants trottinant à quelques mètres, du handicapé, de la personne âgée, du piéton, du cycliste et ...de quelques automobiles. Est-ce un rêve inatteignable ? Cela se fait pourtant dans de nombreuses villes européennes et que l'on apprécie tant pendant nos voyages ! Le commerce local aurait à y gagner (voir l'article en page 2)

C'est un long chemin pour parvenir à cet idéal, des aménagements sont nécessaires, des changements de mentalité indispensables, raison de plus pour avancer dès maintenant.

Droit d'vélo Douaisis
est adhérent à la



Bilan de la Semaine de la Mobilité et de la Sécurité Routière

Parmi des centaines de manifestations en France, l'association Droit d'Vélo a participé à la 4^{ème} édition organisée par la Ville de Douai. Nous sommes intervenus dans trois collèges de la ville, ainsi qu'au rassemblement sur la Place du Barlet le mercredi 21 septembre. 94 vélos ont été marqués, ce qui a permis d'aborder la prévention du vol de vélo.

D'autre part, et pour la première fois, la Communauté Cœur d'Ostrevant organisait une manifestation à Aniche avec les différents services sociaux de la Communauté, et Droit d'Vélo y était.



CYCLISTES, BRILLEZ

La période hivernale approche, les conditions de circulation en début et fin de journée seront rendues difficiles par la baisse de luminosité. Le code de la route exige qu'une bicyclette soit correctement équipée :

- d'un feu jaune ou blanc à l'avant émettant une lumière non éblouissante (art. R413-3)
- d'un feu rouge à l'arrière nettement visible (art.413-4)
- de dispositifs réfléchissants : blanc à l'avant, rouge à l'arrière, orange sous les pédales et latéralement (sur les rayons des roues) (art.413-18 à 20)

Il en va bien sûr de la sécurité des cyclistes, et de leur responsabilité, ainsi que de celle des parents qui laissent leurs enfants partir au collège sans éclairage. Sans ces équipements, le cycliste est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (amende forfaitaire de 11€).

Cependant, le fait de porter des vêtements de couleur claire et des bandes réfléchissantes (gilet) est vivement conseillé.

Enfin, depuis le 30 juillet 2008, le code de la route impose la nuit, ou le jour par visibilité insuffisante, au cycliste le port d'un gilet de haute visibilité hors agglomération (art.431-1). En cas de non-respect, la contravention est de 2^{ème} classe (amende forfaitaire de 35€).

Notre association programme dans le courant du mois d'octobre une campagne d'information auprès des cyclistes.

Faire ses courses à vélo ? Si, c'est possible !

Et si on allait chercher le pain à vélo? On l'a tous fait, au moins une fois, avec le petit dernier qui sait maintenant rouler sans roulettes...

Le pain c'est facile, mais comment faire pour la supérette, pour le supermarché (Match, Carrefour City, Lidl, Netto ou Aldi), et pourquoi pas l'hyper (Auchan Intermarché, Carrefour ou Leclerc) ?

Et bien croyez-moi ou pas, mais des solutions existent, aussi bien pour transporter les commissions, que pour stationner correctement son vélo. Soyez sans crainte, c'est souvent le deuxième point le plus problématique : le stationnement du vélo.

Rouler chargé ne pose pas de problème, stationner en est un. Nous proposons sur le site une lettre-type que vous pouvez reproduire

Les 3 solutions pour transporter ses courses à vélo !

1) Emporter sur soi : avec un sac à dos,

2) Emporter sur le vélo :

- avec l'aide de sacoches, sacs, panier, caisse;

- avec un vélo utilitaire ou "cargo";

- avec un vélo "spécial", un vélo cargo, un triporteur ou un tricycle,

3) Emporter derrière le vélo : avec une remorque (1 roue, 2 roues ou un caddie)

4) En Mixant les 3 modes précédents !!!

Les solutions sont dans un ordre croissant de prix, c'est évident, mais lorsqu'on décide d'investir, l'amortissement est vite réalisé. Il est tout a fait possible de transporter l'équivalent d'un caddie de super marché avec un vélo. Si ce n'est pas possible en une fois, en deux fois c'est fait, et aucune dépense d'essence, de stress à chercher une place de parking "bien placée", etc...



La vélo de Victor, ses sacoches et son panier



Pascale et son vélo cargo



Philippe avec panier et sacs

150 ans de réalité augmentée

Et si la bicyclette n'était telle que depuis 150 ans, depuis qu'un certain Pierre Michaux, à moins que ce ne soit son fils Ernest, inventa en 1861 la pédale qu'il appela *pédiveille*, faisant passer la draisiennne du Baron... Drais du stade de *machine à courir* à celui de moyen autonome de déplacement. Remarquons que la pédale était située sur la roue avant. En deux ou trois décennies, le vélo était prêt, dans une configuration proche de celle que nous connaissons, à conquérir le monde (plus d'un milliard de vélos en circulation), à changer les pratiques de mobilité, comme on dit aujourd'hui, de toutes les couches sociales, à alimenter nos fantasmes de records quitte à passer de la posture de l'usager quotidien actif à celle de supporter passif, consommateur de mythes !

Plus fort que le martinet et le saumon, qui ne sauraient pourtant le rejoindre sur un chemin, selon l'article de *Wikipedia*, le vélo est plus efficace que n'importe quel organisme biologique, et trois fois plus que la marche, à

effort physique égal. S'il ne s'agit pas de *réalité augmentée*, qu'est-ce donc ? Alors que l'on se prend à rêver à la mise au point d'exosquelette ou à la possibilité de modifier l'apparence des choses en lui intégrant des états virtuels, le vélo a projeté l'homme voici 150 ans dans un monde devenu moderne en multipliant ses capacités de découverte, en l'augmentant, en le grandissant. La symbiose de l'homme et du vélo n'a d'égale que celle de l'homme et du cheval, mais celui-ci reste une entité distincte dont on perçoit vite les limites et les contraintes. Le vélo est prolongement du corps ; s'il a des limites, ce sont celles de l'humain qu'il a porté au plus loin. On ne saurait donc remercier suffisamment M Michaux pour nous avoir fait don de la pédale, une de ces grandes inventions d'apparence modeste qui ont changé nos vies.

voir une photo sur <http://droitvelo.canalblog.com/>

La circulation dans tous les centres-villes est devenue depuis longtemps un problème de congestion. Trop de voitures entrent et stationnent, envahissant trottoirs et chaussées. Depuis longtemps à Douai, la solution consiste à dissuader les automobilistes de traverser la ville, par des itinéraires labyrinthiques ; mais l'Homo Automobilus a des ressources, et il lui est difficile d'abandonner son second domicile.

Une nouvelle étape est franchie depuis peu : extension de la zone 30 dans l'hyper-centre et réduction du stationnement gratuit. Et les sens unique voiture sont à double-sens cyclable (DSC). Ainsi, les cyclistes n'ont plus à faire de détour dans leur cheminement à travers la ville. Et c'est un plaisir de « remonter » la rue commerçante Bellain-Saint Jacques. Beaucoup d'automobilistes craignent ce changement, mais jusqu'à présent, partout où il a été instauré, il n'y a pas de risque d'accident particulier, sauf aux intersections avec les rues adjacentes où le cycliste doit être très prudent.

D'autres étapes suivront, en particulier la « Maison du Vélo », attendue avec impatience. Ce parking-vélo sécurisé en gare de Douai permettra à de nombreux usagers du TER de venir en vélo sans souci de stationnement, ce sera bien plus pratique qu'actuellement. Il faudra aussi multiplier les points de stationnement vélo dans le centre, pour permettre aux cyclistes de faire leurs courses en stationnant à proximité des commerces.

Ainsi, la pression automobile devrait diminuer dans les prochaines années, et nous redécouvrirons le plaisir de la ville, ses magasins, ses rues calmes, ses services publics.



http://www.ville-douai.fr/Download/journo_municipo/DNV_102_NOV_2010.pdf

Billet d'humeur

La scène se passe au bout de la rue d'Esquerchin, à la sortie du giratoire que le *Cycliste* quitte à vive allure-tout est relatif- la déclivité garantissant un des rares moments d'émotion liée à une descente à Douai.

Il en vient ainsi à disputer l'étroit resserrement de la chaussée à un véhicule hors normes (urbaines), un gros 4/4 Mercedes, qui veut lui aussi s'engager dans la rue d'Esquerchin.

Celui-ci le rattrape sur la chaussée, la vitre fumée du molloch automobile, s'abaisse doucement : « Monsieur, vous devriez rouler sur la piste cyclable qui vous est réservée ».

Ciel, un rappel aux bonnes pratiques ! A un endroit où l'aménagement cyclable consiste à escamoter le cycliste de la circulation, pour l'y ramener sous les roues des voitures sans aucune visibilité. Des aménagements cyclables comme celui là, très peu pour moi, je préfère me rappeler que je suis un véhicule comme un autre mais non motorisé.

« Monsieur- persiflé-je-vous représentez avec votre grosse caisse une bonne dizaine de cyclistes à vous tout seul. Le gabarit de votre véhicule ne me semble

pas adapté aux rues douaisiennes, vous devriez l'abandonner dans un parc relais et utiliser les transports en commun ».

« Monsieur -réplique, toujours aussi posément et poliment mon interlocuteur dont je ne vois du visage que ce que veut bien révéler la pénombre régnant dans l'habitacle-, j'ai une famille à transporter et suis obligé d'utiliser un véhicule approprié ».

« Certes mais la masse de métal que vous emmenez partout et qui se justifie dans les cas de figure rares à Douai de transport de lance missiles et de mercenaires ou de franchissement d'oueds que la crue rend furibonds, vous donne un très mauvais bilan carboné et une empreinte écologique désastreuse ».

Conversation intéressante mais peu aisée à suivre, eu égard à la disproportion des moyens de déplacement en présence, je rappelle, vélo versus gigantesque 4/4.

« Mais, moi, Monsieur, je paye ! », conclut-il en relevant sa vitre de dépôt.

Touché ! Je ne paye pas pour rouler ! Si ton auto te coûte, mon vélo me rapporte (trente euros tous les mois) !

Quoi de neuf au Salon du Cycle de Paris ?

(de notre envoyé spécial)

Découplé du salon de la Moto, le Salon du cycle s'est tenu Porte de Versailles du 16 au 19 septembre 2011.

On serait bien ennuyé de tirer une tendance générale après avoir baguenaudé plusieurs heures, le dimanche matin, parmi des stands qui n'ont semble-t'il pas attiré la foule. Sauf peut être que se trouve confirmée l'idée que le vélo utilitaire ou de ville revient en force, alors qu'on l'avait enterré il a deux décennies, après l'avoir réduit à sa dimension ludique ou de loisirs. Dans un marché en retrait de 3,3 % en 2010 avec plus de 3 000 000 de bicyclettes vendues (le 3^{ème} en Europe), le vélo utilitaire (vélos ville, VAE, Vélos pliants) voit son segment croître de 17 à 27 % des ventes en un an à 275 500 pièces!

D'ailleurs, ce sont les modèles de ce segment qui sont les plus visibles : le VAE (Vélo à assistance Electrique) est surreprésenté avec une quinzaine de marques, on peut les essayer sur la piste ouverte à tous, le *vélo pliant ou pliable* (comme on veut), chaque marque a son modèle, mais Brompton n'était pas au Salon, le *Fixie* laisse des traces de couleurs flashies un peu partout. Vous ne connaissez pas le Fixie : c'est la nouvelle coqueluche ! Un look de vélo de piste auquel il emprunte le pignon fixe à roue retournable pour faire roue libre, c'est un vélo à personnaliser, des réalisations remarquables sont exposées, tant au niveau du design que du choix des couleurs. Attention, casse-cou, les livreurs New-Yorkais qui l'ont adopté, sont des équilibristes urbains !

Qu'est-ce qu'un cycliste quotidien un peu fétichiste peut glaner d'intéressant à ce salon ? Tout d'abord, notre envoyé spécial s'arrête devant la Maison du vélo

de Paris que les Douaisiens connaissent bien puisqu'il s'agit de l'ancienne maison Roue libre à la Bastille, où Droit D'Vélo loua les vélos lors de la balade à Paris. La mission de la RATP a été reprise par la Ville de Paris. Pour le *fun*, il est content d'annoncer aux personnes sur ce stand (pas particulièrement militantes, d'ailleurs!) que Douai aura aussi sa maison du Vélo !

Continuant son chemin, il s'enquiert des stages de formation dans les métiers du cycle et prend le calendrier qui détaille les propositions (rayonnage, vendeur technicien cycle, reprise ou location d'un magasin de location de cycles...). Puis il se lance à la découverte des stands. Chez les constructeurs artisanaux de vélos de cyclotourisme (Berthoult, Perrin), très beaux vélos aux formes traditionnelles, était présenté le moyeu Rohloff, véritable boîte de vitesse. Il faudra compter quand même 1200 euros et une vidange tous les ans. L'Allemand Hase était venu avec ses vélos couchés avec carénage parapluie pour rouler sans être décoiffé. Chez les équipementiers, quelques innovations bien pratiques récentes ou plus anciennes : les pneus incroyables, les oreillettes *Cardo* permettant de dialoguer à trois comme des bikers jusqu'à 500m en pédalant, les casques adaptés à la ville et personnalisables avec des chapeaux qui s'adaptent dessus, des caddies, des remorques, de l'équipement textile... Tout ce dont rêve un cycliste est disponible mais pas forcément accessible financièrement ! Ca coûte cher de vouloir être décroissant ! Notre envoyé spécial est revenu avec une pile de catalogues comme s'il avait visité le salon des Arts ménagers... il les prête à qui n'en veut.

Un petit bijou de lecture:

actuellement à la bibliothèque de Cuincy

titre : Les petites reines de Bordeaux

de : Yann Hamonic Et Celine Garnavault

édition : Sangam

résumé : Il fut un temps où la voiture dominait sans partage...

Ces dernières années un nombre grandissant de personnages s'invite sur les artères de la ville, juchés en équilibre, le nez au vent :

les cyclistes.

Yann a figé ces instants vélocipédiques, intimes, pris sur le vif, dans de superbes illustrations;

Céline a complété les images par des nouvelles, des histoires vécues à la fois drôles et poétiques où chacun pourra se reconnaître.



DROIT D'VÉLO DOUAISIS

257 chemin des Fontinettes

59552 Lambres lez Douai

Messagerie : droitdvelodouaisis@free.fr

Site : droitvelo.free.fr